

# Bruxelles va financer des plateformes alternatives à Deliveroo, Uber et C<sup>ie</sup>

■ Le ministre Gosuin lance un appel à projets pour de "vraies plateformes collaboratives".

Entretien Raphaël Meulders

**L**e ministre bruxellois de l'Économie, Didier Gosuin (Defi), réagit au conflit social chez Deliveroo. Pour rappel, la plateforme de livraison de repas ne travaille plus qu'avec des indépendants depuis le 1<sup>er</sup> février. Selon l'élu bruxellois, l'exemple de Deliveroo traduit "la perversité" de l'économie dite collaborative. "On ne peut pas fermer les yeux et dire que rien ne se passe, car à terme, c'est toute l'économie qui risque d'être déstructurée", alerte-t-il.

**Comment analysez-vous cette décision de Deliveroo ?**

En 15 jours, deux événements m'ont interpellé. Tout d'abord, Deliveroo a renoncé au salariat qui représentait 13 % de son personnel, en ne prenant plus que des indépendants ou indépendants complémentaires. Ensuite, la société a obtenu son agrément comme plateforme de l'économie collaborative. Demain, elle pourra donc mettre en concurrence des mini-jobs non fiscalisés, à hauteur de 6000 euros par an comme le veut le fédéral, avec ses travailleurs indépendants. Ce mini-job est encore deux fois moins coûteux que l'indépendant, qui l'était déjà moins que le salariat ! Que pensez-vous que va faire Deliveroo ? Elle va prendre le travailleur sans statut. Deliveroo, c'est de l'économie classique qui utilise une plateforme astucieuse et qui devrait être soumise à l'impôt.

**Vous parlez d'une logique de précarisation mise en place par le fédéral. Que voulez-vous dire par là ?**

En un an et demi, on a eu, de manière insidieuse, une dérégulation de ces métiers de l'économie dite "collaborative" par le fédéral. Il y a tout d'abord eu la loi De Croo qui permettait de pouvoir travailler dans ce type d'économie avec un montant maximum annuel de 5000 euros fiscalisés à hauteur de 10 %. Avec le projet de la loi De Block, qui vise notamment aussi le travail associatif, on passe à 6000 euros par an et sans aucune fiscalisation. Nous avons décidé de bloquer ce projet au Parlement francophone bruxellois.

**Qu'est ce qui vous dérange dans ce projet De Block ?**

Ce projet amène un nouveau type de travailleurs : les sans-statut qui n'ont



Pour Didier Gosuin, il est urgent de "recadrer" l'économie collaborative.

aucune protection sociale. Il y a une vraie dérive, d'autant que le spectre des métiers concernés est élargi aux gardes-malades, éducateurs, aide ménagère – c'est donc une concurrence aux titres services – mais aussi aux transports à la personne, au jardinage... Bref tous des métiers qui existent et vont être mis en concurrence. Ce n'est plus de la flexibilité, mais du travail à la tâche comme au XIX<sup>e</sup> siècle. Le fédéral crée du libéralisme sauvage où les gens sont corvéables et sans protection aucune. Quid en cas d'acci-

*"C'est du travail à la tâche comme au XIX<sup>e</sup> siècle. Le fédéral crée du libéralisme sauvage où les gens sont corvéables et sans protection aucune."*

**Didier Gosuin**  
Ministre bruxellois de l'Économie.

dent ? On est dans une dérégulation totale du travail, ce qui aura un impact sur l'équilibre de la sécurité sociale. A terme, c'est toute l'économie qui va être déstructurée.

**Que proposez-vous ?**

Politiquement, il faut faire de cette question d'économie collaborative un débat de société. Il faut redéfinir le concept même de ce type d'économie qu'on a dévoyé. Cela doit être un vrai service entre particuliers qui ne peut pas entrer en concurrence avec des travailleurs et des tâches existantes. Enfin, ceux qui participent à cette plateforme doivent être de véritables collaborateurs et maîtriser cet outil. L'aspect de collaboration doit primer sur l'aspect financier. Je ne crois pas que les coursiers de Deliveroo ont grand-chose à voir avec ce qui se décide à Londres. Il faut se ressaisir et recadrer l'économie collaborative.

**Le débat se joue surtout au niveau fédéral. Que pouvez-vous faire à Bruxelles ?**

On a différents leviers. Dans le plan taxi bruxellois, nous excluons, par exemple, ces mini-jobs défiscalisés. Je vais aussi demander au Conseil économique et social bruxellois une position très claire sur l'ensemble de ces textes fédéraux. Demain, n'importe qui pourra être éducateur, garde-malade, faire des ménages au détriment de professionnels. Est-ce vraiment cela que les syndicats et les patrons veulent ? Nous finançons aussi, à hauteur de 220000 euros, une plateforme visant à faire émerger de vrais projets collaboratifs. A Denver, des taximens ont créé leur propre plateforme où il n'y a pas de lien de subordination. On participe aussi à des cofinancements d'économie sociale.

**Justement, certains anciens coursiers de Deliveroo envisagent de créer leur propre plateforme de livraison de repas, allez-vous les soutenir ?**

Oui, nous lançons un appel à projets pour soutenir des projets de réelles plateformes collaboratives, avec une enveloppe de 600000 euros et si le projet tient la route économiquement, nous les financerons dans ce cadre-là. Un moment, il faut miser sur des plateformes locales qui créent des vrais emplois et pas des plateformes business comme Deliveroo qui ont des logiques "déstructurantes" de l'économie. L'économie n'est pas simplement la recherche du moindre prix et de la moindre qualité aux conséquences sociales les plus dommageables. On doit sensibiliser le consommateur. Je suis assez optimiste: il y a quelques années, personne ne misait sur le bio, mais même Carrefour revient actuellement aux petits producteurs.

